ACADÉMIE DE LYON
Liberté Égalité Fraternité

DAAC

Délégation académique
Aux arts et à la culture

COLLIDRAM
prix de littérature dramatique des collégiens

PRIX COLLIDRAM

Parcours EAC 2022-2023

DAAC/PARTENAIRES

Descriptif du projet :
Le prix Collidram est un prix national qui s'adresse aux élèves de collèges. Trois pièces publiées dans l'année sont proposées aux élèves. A l'issue d'un processus de découverte vivante et d'une sélection basée sur l'argumentation positive, les élèves élisent leur lauréat.

Public visé : collège
Nombre d'établissements et/ou classes concernés : 8 classes (une classe par établissement)
Type projet : classe entière
Territoire : Académie

Objectifs partagés :
Les objectifs avec le Prix Collidram s'articulent autour des trois axes exprimés dans le parcours EAC.
La **rencontre** avec des œuvres à travers la lecture et l'analyse de 3 pièces de théâtre écrites et publiées d'auteurs ou autrices vivants majeurs de la scène contemporaine.
La rencontre avec des artistes : le.la comédien.ne intervenant sur la découverte des trois pièces et leur mise en voix ; le.la dramaturge qui anime les séances de délibération en classe ; les artistes de différentes disciplines qui partagent avec les élèves leur pratique artistique lors de la journée finale (auteurs, autrices, plasticiens plasticiennes, peintres, vidéastes, musiciens musiciennes...) ; l'auteur lauréat, qui sera interviewé par les élèves lors de la journée finale.
La **pratique artistique :** découverte de l'écriture théâtrale ; interrogation sur la dramaturgie, sur la mise en jeu et en espace d'un extrait ; pratique de la lecture à voix haute avec des indications d'interprétations ; lors de la journée finale, expérimentation d'une autre activité artistique (écriture, dessin, scénographie, arts plastiques, création sonore, vidéo, réalisation d'une affiche...) et restitution.
Les **connaissances** : découverte de sujets d'actualité portés par des textes dramatiques contemporains ; découverte des métiers artistiques et techniques.

Objectifs généraux travaillés par votre proposition :
- Développer les compétences de l'oralité : prise de parole et argumentation.
- Valoriser les pensées et ressentis de chacun
- Cultiver la bienveillance et la collaboration.
- Oser essayer, changer de vues, recommencer.
- Améliorer l'image que les élèves ont d'eux-mêmes.
- Faire évoluer l'image que les élèves ont de la culture et de la création.

Indiquer les objectifs spécifiques disciplinaires :

Intervenants :

La compagnie Ariadne est la référente du Prix Collidram dans la Région Auvergne-Rhône-Alpes.
- Nosjean Elodie, comédienne intervenante et coordinatrice Prix Collidram Rhône
- Perrier Yonnel, comédien intervenant et coordinateur artistique du prix Collidram région Auvergne Rhône-Alpes
- Turk Olivier, comédien intervenant
- della Schiava Emmanuelle, comédienne intervenante

Nombre total d'heures d'intervention : 10h en classe + journée finale

Contenus des interventions :

Les séances en classe se décomposent en 5 séances de 2 heures par classe animées par un intervenant comédien-dramaturge :
- Séance 1 : présentation de l'action
- Séance 2 : Travail du texte 1
- Séance 3 : Travail du texte 2
- Séance 4 : Travail du texte 3
- Séance 5 : Délibération en classe sur le principe de l'argumentation positive (1 argument = 1 voix)

La 5ème séance est co-animée par l'intervenant et Yonnel Perrier
L'étape suivante est une séance de délibération régionale. Chaque classe envoie deux élèves délégué.es présenter ses arguments positifs pour soutenir le texte élu en classe.

Durée et modalités des interventions : Chaque intervention dure 2h consécutives par classe.

Manifestation(s) liée(s) au projet :
- Restitution finale du Prix Collidram dans le cadre du 1er juin des écritures théâtrales jeunesse : Journée de clôture du Prix Collidram, organisée par la compagnie Ariadne, pour réunir l'ensemble des classes participantes en Région Auvergne-Rhône-Alpes et leur permettre de rencontrer l'auteur du texte plébiscité par les collégiens.

Contenus de la proposition :
Il s'agit dans ce projet de découvrir 3 œuvres théâtrales en classe et que les élèves mettent à profit le travail réalisé avec l'artiste intervenant pour se forger une opinion sur les textes et exprimer au mieux leurs avis lors de la délibération à l'argumentation positive.
L'enseignant est totalement libre de disposer du temps entre les séances non seulement pour lire les œuvres en classe avec les élèves, mais aussi pour développer toutes les activités connexes qui font sens dans sa progression annuelle.
- Il peut s'agir tout aussi bien de développer des thèmes ou des sujets tirés des 3 oeuvres de manière transversale avec des collègues concernés (histoire, géographie, arts plastiques, éducation civique…).
- L'enseignant peut réaliser toutes les passerelles qui lui semblent pertinentes avec la pratique théâtrale, l'analyse littéraire, les missions d'un comité de lecture etc.
- Certain.es enseignantes n'hésitent pas non plus à réinvestir le travail mené sur Collidram dans des projets radio (interview d'artistes, sujets théâtre, témoignages de retours sur expérience...), des lettres d'élèves rédigées et envoyées par mail à l'auteur des restitutions théâtrales au sein du collège, des expositions scénographiques au CDI, des partenariats avec des théâtres sur des parcours de spectateurs…

calendrier	déroulé du projet
début avril	> diffusion du projet auprès des établissements et appel à projets ADAGE sur le site de la DAAC
avril/juin	> échanges entre la coordinatrice Collidram Rhône Elodie Nosjean et les enseignants désireux de déposer le projet auprès de la DAAC, la Métropole...
début juillet	> réunion du Comité de sélection des œuvres du corpus Collidram
sept/oct	> 2h de rencontre entre les intervenants et les enseignants engagés dans le projet
nov./mars	> interventions dans les classes participantes
début avril	> 1er tour, délibération dans chaque classe
début mai	> 2ème tour, délibération régionale
début juin	> journée finale et rencontre avec l'auteur dans un théâtre de la région lyonnaise. Sinon d'autres actions artistiques finales seront réalisées en classe.

Valorisation :
Chaque objet artistique réalisé lors de la journée finale (production écrite, plastique, sonore, vidéo, maquette…) est transmis à la classe afin qu'elle puisse le valoriser selon sa convenance et dans tous les supports qu'elle a à sa ressource.

BUDGET
> 10 heures d'intervention en classe (à 60 € HT de l'heure)
> 1 séance de délibération en présence du coordinateur régional (175€ HT)
825 euros HT + frais de transport coordinateur régional (ex : 65€ HT pour un établissement lyonnais + frais de transport en sus pour l'intervenant si l'établissement est éloigné de la métropole lyonnaise)
> pour la participation à la journée de délibération régionale : prévoir le trajet de 2 élèves et un enseignant en région
> pour la participation à la journée finale (régionale) : transport des élèves à prévoir
> NB : achat de livres (compter au moins 12 livres à 7-10 euros environ)
DEPENSES
Interventions artistiques : 600€
Préparation à la journée finale : 835€
RECETTES
Participation de l'établissement : 135€
Subventions demandées aux collectivités locales : 700€ (subvention de la DRAC à la compagnie)
Subvention de la DAAC à demander sur la plateforme ADAGE: 600€

pass Culture scolaire part collective
Le pass Culture (part collective) peut être utilisé dans le cadre d'un parcours de spectateur complémentaire.

Ressources à disposition :
Un partenariat avec le site theatre-contemporain.net permet aux enseignant.es de disposer de vidéos d'entretiens avec les auteurs Ces vidéos présentent le parcours des auteurs, la naissance des œuvres, les principaux traits caractéristiques.

Contacts :
Prise de contact avec la compagnie nécessaire en amont d'un dépôt de candidature.
En premier lieu, informations sur le projet Collidram auprès de : Nosjean Elodie, comédienne intervenante et coordinatrice Prix Collidram Rhône : elodie.nosjean@free.fr
Autres contacts compagnie Ariadne :
www.cie-ariadne
adm@cie-ariadne.org
04 78 93 94 61
06 87 56 90 13
Contact DAAC : David Rignault david.rignault@ac-lyon.fr (chargé de mission théâtre)

POUR S'INSCRIRE

Les inscriptions se font uniquement sur ADAGE entre le 1er avril et le 17 juin 2022.

ADAGE : Application Dédiée A la Généralisation de l'Education artistique et culturelle.

Pour ce projet, les inscriptions se feront du 1er avril au 17 juin

SAISIR UN PROJET

ADAGE est accessible via ARENA avec identification à partir du mail académique.

Pour saisir un projet, il faut avoir les droits de rédacteur de projet ou de chef d'établissement. Cliquer d'abord sur le bouton "Ouvert" de la campagne en cours puis sur Créer un nouveau projet

>>> Suivez ce lien pour accéder aux tutoriels

RUBRIQUES À RENSEIGNER

2. Le projet

PRIX COLLIDRAM

Partenaire : Compagnie Ariadne

Domaine(s)

Théâtre / Univers du livre

3. Les participants

Une classe de collège

4. Le contenu du projet

5. L'atelier

6. Le budget prévisionnel

Participation de l'établissement : 135€
Subventions demandées aux collectivités locales : 700€ (subvention de la DRAC à la compagnie)
Subvention de la DAAC à demander sur la plateforme ADAGE: 600€

IMPORTANT

• A la fin de l'appel à PROJETS le 17 juin, et dès que les commissions régionales se seront réunies pour expertiser les projets, les résultats seront publiés dans ADAGE et les notifications seront envoyées et disponibles dans les établissements dès début septembre 2022.

• Seule l'adresse nominative académique (prénom.nom@ac-lyon.fr) est autorisée par la RGPD. Pensez à vérifier régulièrement votre boite mail

• En raison de la crise sanitaire, les projets sont susceptibles de connaître des modifications indépendantes de nos volontés.

ACADÉMIE DE LYON
Ministère de l'Éducation Nationale, de l'Enseignement Supérieur, de la Recherche et de l'Innovation
Région académique Auvergne-Rhône Alpes - Académie de Lyon
Délégation académique aux arts et à la culture
47 rue Philippe de Lassalle - Bât. H - RDC 69004 Lyon
Tél : 04 72 80 64 41 / Courriel : daac@ac-lyon.fr